



Le GRAIE – Groupe de Recherche Rhône-Alpes sur les Infrastructures et l'Eau – est une association créée en 1985. Elle compte à ce jour près de trois cents membres publics et privés qui interviennent régulièrement au sein de l'association. Ses principaux partenaires sont le Grand Lyon, l'Agence de l'Eau RMC, la DREAL, et la Région Rhône-Alpes.

La vocation du Graie est de mettre en relations scientifiques, acteurs de terrain et pouvoirs publics, pour partager les connaissances et faire évoluer les pratiques dans les domaines de la gestion urbaine de l'eau à travers l'animation de groupes de travail et de dispositifs de recherche, l'organisation de rencontres et la diffusion des informations.

L'action du GRAIE est développée selon **trois axes thématiques** :

- mieux lier **aménagement et gestion de l'eau**, promouvoir des solutions alternatives et maîtriser l'impact des rejets sur les milieux récepteurs,
- mieux intégrer les risques pour **la santé dans la gestion de l'eau et de l'assainissement**,
- mieux gérer **les milieux aquatiques** en intégrant toutes leurs dimensions,

**Les moyens d'action** développés par le GRAIE sont de trois types :

- il anime différents groupes de travail et réseaux régionaux sur l'assainissement et la gestion des eaux pluviales urbaines, forces de propositions techniques, méthodologiques et réglementaires.
- il anime également trois dispositifs de recherche : la ZABR, Zone Atelier "bassin du Rhône", l'OTHU, Observatoire de Terrain en Hydrologie Urbaine, et SIPIBEL, Site pilote de Bellecombe sur les effluents hospitaliers et stations d'épuration.
- il organise régulièrement des rencontres, conférences et colloques, de locales à internationales, favorisant la compréhension et l'application des textes réglementaires, l'accès à la connaissance technique et aux résultats de recherche, ainsi que les échanges d'expériences ; Il met à la disposition de tous les résultats de ses travaux via son site internet.

**L'adhésion à l'association permet :**

- **Participer à des événements réservés aux adhérents ;**
- **Bénéficier de tarifs préférentiels sur les manifestations ouvertes à tous ;**
- **Être informé des activités de l'association et participer à leur définition.**

Le Graie propose trois types d'adhésions : adhésions personnes physiques ; adhésions personnes morales et depuis 2012 adhésions membres actifs du réseau régional. Les organismes suivants sont membres actifs du réseau régional du Graie : Chambéry Métropole, Conseil Général de la Loire, Conseil Général de Haute-Savoie, ENTPE (LEHNA), INSA de Lyon (LGCIE DEEP), La Métro Grenoble, Roannaise de l'Eau, Safege.

Pour tout complément d'information, n'hésitez pas à nous contacter ou à consulter notre site internet [www.graie.org](http://www.graie.org)

L'animation des réseaux régionaux et l'organisation des journées d'échange a le soutien de, l'Agence de l'Eau RMC, la Métropole de Lyon et de la DREAL. Journée accueillie par L'ENTPE



RESEAU REGIONAL D'ECHANGES  
AUTOSURVEILLANCE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT



## PROGRAMME



Retours d'expérience  
Système d'assainissement-diagnostic permanent-  
Métrologie

**Judi 9 avril 2015 de 9h30 à 17h00**

Amphithéâtre du HAUT – ENTPE  
3 rue Maurice AUDIN- Vaulx-en-Velin (69)

GRUPE DE RECHERCHE RHONE ALPES SUR LES INFRASTRUCTURES ET L'EAU  
Domaine scientifique de la Doua – 66, bd Niels Bohr – CS 52132 – 69603 Villeurbanne cedex  
Tel : 04 72 43 83 68 • Fax : 04 72 43 92 77 • [secretariat@graie.org](mailto:secretariat@graie.org) • [www.graie.org](http://www.graie.org)

## L'autosurveillance des réseaux d'assainissement



Le principe de "surveillance des systèmes de collecte des eaux usées et des stations d'épuration en vue d'en maintenir et d'en vérifier l'efficacité" est institué depuis 1991, par la Directive européenne sur le traitement des Eaux Résiduaires Urbaines (ERU), ainsi que par les lois et codifications françaises, notamment article 17 de l'arrêté ministériel du 22 juin 2007. Les collectivités locales ont en charge cette mission, et l'arrêté du 22 juin 2007 (en cours de révision) en précise les modalités.

Au-delà du **caractère réglementaire obligatoire**, l'autosurveillance constitue également pour les collectivités **une réelle opportunité pour connaître et optimiser la gestion de leurs systèmes d'assainissement**.

La mise en place, la pérennisation, l'évolution de l'autosurveillance soulèvent cependant de nombreuses questions: Comment répondre aux obligations réglementaires? Quels objectifs fixer au-delà de ces obligations? Quels niveaux d'information atteindre et quels outils développer? Quels points instrumenter et comment? Quels paramètres suivre? Comment administrer et exploiter les données pour disposer d'un vrai outil de gestion? Comment faire évoluer son système d'autosurveillance?

Face aux choix nécessaires et à l'évolution de la réglementation, les collectivités cherchent ainsi **des éléments de réponse d'ordres méthodologiques, techniques et financiers**.

## Réseau régional

Afin de répondre aux besoins des collectivités sur cette thématique, le GRAIE a mis en place depuis 2006 un réseau régional d'échanges. L'idée structurante de ce réseau est de mettre en relation les différents acteurs de l'autosurveillance et, au-delà des contacts et échanges informels, de leur permettre de mutualiser leurs connaissances et compétences et les aider à formaliser et transmettre **leur expérience**.

Deux niveaux d'échanges et d'apports d'informations sont proposés au sein du réseau :

- Une **journée d'échanges régionale annuelle**, destinée à l'ensemble des acteurs concernés.
- Des réunions en **groupe de travail** restreint, rassemblant 3 à 4 fois par an des experts et des exploitants ayant déjà mis en place l'autosurveillance.

Ce groupe a déjà établi des éléments d'aide aux collectivités : organigramme, CCTP commenté, fiches techniques et méthodologiques. Les documents produits ainsi que les différents retours d'expériences présentés lors des journées d'échanges précédentes sont mis à la disposition de tous sur notre site internet [www.graie.org](http://www.graie.org).

## Journée d'échanges

Cette journée d'échanges s'adresse aux acteurs déjà engagés dans l'autosurveillance, mais aussi aux collectivités qui doivent la mettre en place.

Elle est l'occasion de restituer neuf années de travail du groupe, de faire un éclairage réglementaire, de présenter les stratégies et démarches retenues par différentes collectivités et enfin, de mobiliser des experts français/européens en métrologie et hydrologie urbaine.

# PROGRAMME

## ACCUEIL 09H30

**OUVERTURE et présentation des travaux du groupe** 10h00  
*Elodie Brelot, Graie*

### L'autosurveillance des réseaux en France

**Évolutions du contexte réglementaire français** 10h15  
*Christophe Venturini, DEB - Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, et de l'Énergie*

**Situation et besoins en matière d'autosurveillance dans ce nouveau contexte sur le Bassin RMC et le Bassin Loire Bretagne** 11h00  
*Lionel Meradou, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse  
Henri-Noël Lefebvre, Agence de l'eau Loire Bretagne*

### L'autosurveillance chez nos voisins européens

**Allemagne : exemple de Modélisation intégrée Réseaux / STEP / Milieu** 11h45  
*Frank Blumensaat- ETH, Swiss Federal Institute of Technology Zürich - Institute of Environmental Engineering & Eawag, Swiss Federal Institute of Aquatic Science & Technology Urban Water Management – Zürich (Suisse)*

## DEJEUNER 12H30

### Mise en œuvre et connaissance

**Le fonctionnement des systèmes d'assainissement par temps de pluie** 14h00  
*Jean-Luc Bertrand-Krajewski, INSA de Lyon*

### Discussions échanges

### Diagnostic permanent – différents niveaux d'application

**Autosurveillance de l'Agglomération d'Annemasse (74): Instrumentation, gestion en temps réel, évolution du système** 14h45  
*Raphael Brand, Annemasse - Les Voirons Agglomération*

## PAUSE 15H15

**Autosurveillance de l'Agglomération Villefranche Beaujolais (69) : Capitaliser les points et les informations, vers un diagnostic permanent** 15h45  
*Didier Necioli, Agglo Villefranche Beaujolais et Nicolas Delbos, COMA*

**Autosurveillance de Saint-Etienne Métropole (42) : Valorisation des données en temps réel pour la gestion du système d'assainissement** 16h15  
*Hervé Mijat, Saint-Etienne Métropole et  
Nathalie Reydemaneuf, Lyonnaise des Eaux*

**Points Clés et Perspectives** 16h45  
*Elodie Brelot, Graie*

## FIN DE JOURNEE 17H00

# BULLETIN DE PARTICIPATION

Jeudi 9 avril 2015 –ENTPE - Vaulx en Velin (69)

**POUR VOUS INSCRIRE**  
- FORMULAIRE EN LIGNE DISPONIBLE SUR LE SITE DU GRAIE  
<http://www.graie.org/survey/index.php?sid=64941&lang=fr>  
ou  
- bulletin ci-après à imprimer pour un retour par fax/courrier

## COORDONNEES

Si vous le souhaitez, vous pouvez simplement agraffer votre carte de visite

Mr    Mme    Melle

Nom : .....

Prénom : .....

Titre : .....

Organisme : .....

Adresse : .....

.....

.....

Code Postal. : ..... Ville : .....

Tél. : ..... Fax : .....

Mél : .....

## PARTICIPATION

Participera à la journée d'échanges

Participera au déjeuner

Ne participera pas à la journée d'échanges

Souhaite prendre part aux prochaines journées

## INSCRIPTION

**Frais d'inscription** : (documents et déjeuner inclus)

Tarif membre du Graie : 60 € ..... €  
 Tarif non membre : 95 € ..... €

**Adhésion au GRAIE** : L'adhésion au Graie n'est pas obligatoire pour participer. Ces journées d'échanges font partie des activités associatives; les membres ne prennent en charge que les frais directs (déjeuners et reproduction des documents)

Souhaite adhérer au GRAIE en tant que

Personne physique : 57 € x ..... soit ..... €  
 Personne morale :

Petites structures 112 € ..... €  
(Structures de 3 salariés au plus ou collectivités de moins de 1000 habitants)

Autres 424 € ..... €

Membre actif du réseau régional, incluant des inscriptions aux rencontres et conférences (voir notre site internet ou nous contacter).

Souhaite des compléments d'information sur l'adhésion au GRAIE

**TOTAL** : ..... €

## FACTURATION

**Facture demandée en** ..... exemplaires, adressée :

Au participant

Au service comptabilité

Autre (préciser) : .....

## QUESTIONS

Bulletin de participation à retourner au GRAIE **avant le 30 mars 2015**  
accompagné obligatoirement d'un règlement ou un bon de commande (administratif uniquement).  
*Un email de confirmation d'inscription ainsi qu'un plan d'accès vous seront retournés.*  
*Une facture et une attestation de présence vous seront envoyées à l'issue de la journée.*

● Tel : 04 72 43 83 68 ● Fax : 04 72 43 92 77 ●  
CS 52132 - 69603 Villeurbanne cedex ● [inscription@graie.org](mailto:inscription@graie.org)

Conditions d'annulation : à compter **du 30 mars**, l'inscription reste due et les documents remis aux participants seront envoyés systématiquement.

# PLAN D'ACCES

## ENTPE – 3 rue Maurice Audin – Vaulx en Velin (69)



### EN VOITURE

#### PAR LE PERIPHERIQUE LAURENT BONNEVAY

Direction Bourg / Genève, prendre la sortie "Vaulx-en-Velin Centre"

#### PAR AUTOROUTE

- en arrivant de Paris (A6), direction Marseille, Rocade Est, sortie Vaulx-la-Rize
- en arrivant de Genève (A42) direction Marseille, Rocade Est, sortie Vaulx-la-Rize
- en arrivant de Grenoble ou Chambéry (A43), par le périphérique, direction Bourg-Genève, sortie Vaulx-en-Velin centre, ou par la Rocade Est, direction Paris, sortie Vaulx-la-Rize
- en arrivant de Marseille (A7) ou St-Etienne, au niveau de Chasse-sur-Rhône : direction Paris par Rocade Est, sortie Vaulx-la-Rize.

**Dans tous les cas, à Vaulx en Velin, suivre le fléchage ENTPE - Ecole d'Architecture**

#### STATIONNEMENT : PLUSIEURS PARKINGS GRATUITS :

notamment à l'Ecole et à proximité ( Parking Hotel de ville [à cause de travaux- Entrée au parking la rue condorcet] + stationnement avenue salvator allende)  
Nous conseillons cependant aux Lyonnais d'utiliser les transports en communs.

### SI VOUS ARRIVEZ EN AVION OU EN TRAIN

#### De l'aéroport St Exupéry,

Ligne du tramway «Rhônexpress» arrêt Vaulx-en-Velin La Soie  
puis bus C8 - direction Vaulx-en-Velin résistance - arrêt «Vaulx - Hôtel de Ville - Campus»  
puis suivre «Planétarium piétons»

#### De la gare de Lyon Perrache,

Métro ligne A jusqu'à Laurent Bonnevey

#### De la gare de Lyon Part-Dieu,

arrêt «Jule Favre» Trolley C3, arrêt «Vaulx-Hôtel de Ville - Campus» puis suivre «Planétarium piétons»

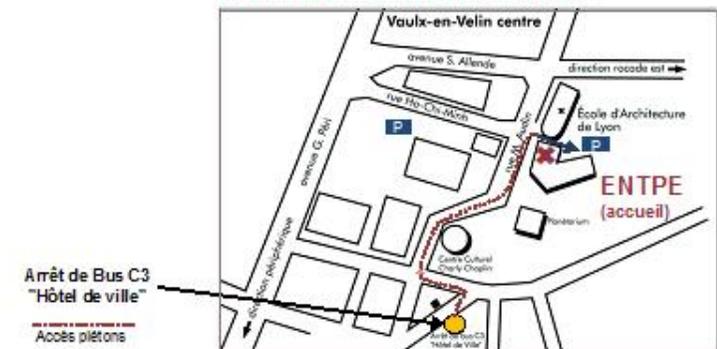
#### De Laurent Bonnevey,

Trolley C3 ou bus C8, arrêt «Vaulx - Hôtel de Ville-Campus» puis suivre «Planétarium piétons» ou bus 57 arrêt «ENTPE»

### PAR LA ROUE



### PAR LE TRAIN, LE MÉTRO ET LE BUS



Liens : [http://www.entpe.fr/internet/contenu/ ecole/situation\\_et\\_acces](http://www.entpe.fr/internet/contenu/ ecole/situation_et_acces)  
ou <https://goo.gl/maps/9lbYX>

Nous vous recommandons de consulter une carte générale en complément de ce plan d'accès !